



Prévessin-Moëns  
*Cosmopolite, dynamique & verte*

12 juin 2020

## ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Retrouvez ci-dessous les principales nouvelles informations.



### CONSEIL MUNICIPAL & DELEGATIONS

#### Séance du 16 juin :

Le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 16 juin à 20h30 à la salle Gaston Laverrière.

Cette séance est ouverte au public, le nombre de personnes est limité à 60 et le port du masque est conseillé.

Retrouvez l'ordre du jour : <http://www.prevessin-moens.fr/le-conseil-municipal>

#### Présentation des élus :

Découvrez tous vos nouveaux élus : <http://www.prevessin-moens.fr/les-nouveaux-elus>

Voici la liste des délégations :

- **Maurice COIN** - 1er Adjoint au Maire, Délégué Finances, Moyens Généraux et Personnel
- **Aude ETCHEBERRY** - 2ème Adjointe au Maire, Déléguée Vie Scolaire, Famille, Jeunesse et Action Sociale
- **Jean-Claude CHARLIER** - 3ème Adjoint au Maire, Délégué Urbanisme et Economie Locale
- **Séverine RALL** - 4ème Adjointe au Maire, Déléguée Bâtiments, Patrimoine Bâti, Naturel et Historique
- **Pierrick ALLAIN** - 5ème Adjoint au Maire, Délégué Déplacements, Mobilités, Développement Durable et Citoyenneté
- **Laure ANSELLEM** - 6ème Adjointe au Maire, Déléguée Communication, Culture et Vie Associative Culturelle
- **Eric IMOBERSTEG** - 7ème Adjoint au Maire, Délégué Voirie, Espaces Publics, Salubrité et Sécurité
- **Pascale COGNET** - 8ème Adjointe au Maire, Déléguée Relations Usagers, Sport, Vie Associative Sportive et Gestion des Salles



## SCOLAIRE

### **Poursuite de la reprise dans les écoles :**

L'organisation retenue jusqu'au **3 juillet** permet un retour de 25% des élèves par jour.

Un choix opéré afin de permettre à la très grande majorité des enfants de revenir à l'école. La rotation entre les différents groupes d'enfants (maximum 10 en maternelle et 15 en élémentaire) limite le nombre de jours de présence à l'école de 1 à 2.5 jours par semaine selon les écoles et les niveaux.

La continuité pédagogique avec les devoirs à la maison se poursuit pour tous les élèves.

Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise et les enfants en situation de handicap sont accueillis tous les jours, conformément à la circulaire ministérielle du 4 mai.

Des classes « coup de pouce » et les dispositifs d'aide aux élèves décrocheurs ou en difficulté ont été mis en place à partir du **8 juin**.

### **Accueil des enfants n'ayant pas école :**

Depuis **mercredi 11 juin**, une offre de 50 places à l'accueil de loisirs ALICE est proposée de 8h30 à 18h aux enfants scolarisés dans la commune et qui n'ont pas école.

Les parents ont également la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée (8h30-13h ou 13h-18h)

*Inscriptions obligatoires auprès d'ALFA3a : [alice.al.direction@alfa3a.org](mailto:alice.al.direction@alfa3a.org)*

# Bibliothèque

Municipale

Prévessin-Moëns



Le Prieuré - Bâtiment G  
04 50 42 80 70



## RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

A partir du **mercredi 24 juin à 10h**, la bibliothèque municipale sera à nouveau ouverte au public pour les opérations de prêt et de retour de documents uniquement. Les conditions d'accès seront limitées et adaptées aux mesures sanitaires en vigueur.

Les horaires restent ceux en vigueur avant le confinement :

- **mardi, jeudi, vendredi 16h-18h30**
- **mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30**
- **samedi 10h-12h30**



## PLAN CANICULE

Comme chaque été, le CCAS de la Mairie met en place un plan canicule pour les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap résidant sur la

commune.

N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire un de vos proches !

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou sur <http://www.prevessin-moens.fr/actus-social>.

Pour plus de renseignements : 04 50 40 51 09 ou [social@prevessin-moens.fr](mailto:social@prevessin-moens.fr)



## DISTRIBUTION DE MASQUES

### ***La distribution de masques continue...***

Vous n'avez pas eu le temps de récupérer votre masque à la permanence tenue fin mai à la salle Gaston Laverrière ?

Nous vous invitons à venir le récupérer auprès de l'accueil de la Mairie, avec les justificatifs suivants :

- le coupon réponse dûment rempli (disponible en version Word sur notre page <http://www.prevessin-moens.fr/distribution-des-masques>, ou directement à l'accueil de la Mairie),
- votre pièce d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois, seulement si vous n'êtes pas enregistré sur les listes électorales.

Vous êtes une personne de plus de 65 ans ou une personne vulnérable et vous souhaitez être livré(e) à domicile ?

Appelez l'accueil de la Mairie au 04 50 40 51 09 ou envoyez-nous votre coupon réponse dûment rempli par mail à l'adresse suivante : [masque@prevessin-moens.fr](mailto:masque@prevessin-moens.fr).

Un agent municipal viendra vous livrer dans les jours suivants la réception de votre demande.

Vous avez demandé une livraison et n'avez pas encore réceptionné votre masque ?

N'hésitez pas à nous relancer par téléphone au 04 50 40 51 09 ou par mail à l'adresse : [masque@prevessin-moens.fr](mailto:masque@prevessin-moens.fr) afin de vérifier ensemble les informations enregistrées et/ou la bonne prise en compte de votre demande.



## AUTRES INFOS UTILES

### - Jardins familiaux

Progressivement les jardins familiaux de Vésegnin retrouvent un fonctionnement presque normal.

La présence de 2 personnes par parcelle est autorisée. La limitation de durée d'1 heure a été suspendue.

La distanciation physique reste obligatoire et nous rappelons que les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits.

### - Espaces publics

Depuis le 2 juin, toutes les aires de jeux et de loisirs ainsi que les infrastructures sportives sont à nouveau ouvertes. Ceci inclut les city stades et le skatepark.

Nous insistons sur le fait que l'utilisation des infrastructures sportives et de loisirs doit strictement respecter les préconisations sanitaires prescrites par l'Etat et, le cas échéant, celles des Fédérations sportives.

Les salles communales restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

Mairie de Prévessin-Moëns  
27 chemin de l'église  
01280 Prévessin-Moëns



[communic@prevessin-moens.fr](mailto:communic@prevessin-moens.fr)

04 50 40 51 09

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Prévessin-Moëns.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Mairie de Prévessin-Moëns